BULLETIN MUNICIPAL ❧ Février 2019

GUENROUËT

Un écrin de verdure au bord de l'eau

www.guenrouet.fr

Mot du Maire

Dans un contexte particulier de remise en question et de défiance à l'égard des «corps intermédiaires» qui, entre les citoyen(e)s et les autorités politiques de notre pays, agissent en vertu des moyens qu'ils ont à leur disposition et des contraintes qu'on leur impose «verticalement», ainsi que dans une période on ne peut plus tendue sur les plans budgétaire et financier, les Élu(e)s de votre commune continuent à s'engager pour mettre en œuvre les projets sur la base desquels ils ont été désignés.

Au cours de l'année 2018, ce sont presque 500 000 € qui ont été investis pour améliorer votre cadre de vie (Liaison Douce reliant le bourg de Guenrouët à la zone de Loisirs) et améliorer la sécurité (travaux tout au long de la rue des Écoles, de la route de Ronde, de la rue du Stade ; sécurisation du sentier de randonnée de Melneuf aux Rocheaux à Notre-Dame-de-Grâce) ainsi que l'accueil des élèves (jeux de cour à l'école de la Lune Bleue, amélioration de l'accueil des enfants au restaurant scolaire de Guenrouët). Pour l'Office de Tourisme Intercommunal, un ponton pour les pédalos et un container de rangement ont été installés sur le site de Saint-Clair. Quant à la commémoration du 11 novembre 1918, l'inauguration du nouveau monument aux Morts et d'un «sentier mémoriel» conçu par l'association de Sauvegarde du Patrimoine a revêtu son caractère de solennité qui était souhaité, marqué notamment par la participation des enfants des écoles.

Parallèlement, les élu(e)s participent à la mise en chantier et à la préparation d'équipements qui s'avèrent de plus en plus indispensables à notre population qui continue d'augmenter durablement, à savoir, la rénovation et l'extension de la Maison médicale qui se concrétiseront cette année et les débuts de réalisation du «Pôle enfance» (restaurant scolaire et accueil périscolaire) pour lequel le Maître d'Œuvre devra être choisi d'ici juillet prochain. Le lancement d'une nouvelle tranche de raccordement à l'assainissement collectif est également prévu pour les bourgs de Guenrouët et Notre-Dame-de-Grâce.

Le Plan Local d'Urbanisme, tel qu'approuvé par le Conseil Municipal en mars dernier, a définitivement été entériné par les services préfectoraux : même s'il ne satisfait pas tout le monde, car les exigences de l'État à limiter le plus possible les constructions en dehors des deux bourgs de notre territoire, ont malheureusement abouti au déclassement de quelques parcelles rendues à l'agriculture. Certaines entités (villages, STECAL par exemple) demeurent pour le moins et offrent encore des possibilités pour certains propriétaires. Ce document d'urbanisme est désormais un outil au service des élus présents et futurs pour penser l'aménagement de demain.

Je profite de cette page pour vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

Sylvain ROBERT, maire

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Notre commune, clé de voute de la République au quotidien 3
Échos du Conseil....3
Affaires scolaires 7
Sécurisation des bourgs et des villages....7
Frelon asiatique....8
Devoir de mémoire, le sentier du souvenir....9
État civil....10
L'école Sainte-Marie fait son cirque....11

DOSSIER
Les bénévoles....12-13-14

VIE ASSOCIATIVE

Association "Au Fil des Pages" 15
L'Art dans l'Air....15
Foyer de l'Amitié 16
Association Danse et Musique Traditionnelle Guérinoise 13
Don de sang....11
Association Layla Mill'et Un Sourires....18
Initiation Conférence-Débat 18
Rugby Club Grâce Guenrouët 19
Union Sportive Guérinoise....19
Les Sapeurs-Pompiers de Guenrouët....20
COEF....21
Comité des Fêtes de Notre-Dame-de-Grâce 22

AGENDA

Agenda des Fêtes et Manifestations 23

Notre commune,

clé de voûte de la République du quotidien

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et des équipes municipales, acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français, l'AMF lance une campagne de communication nationale signée Les maires de France et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes.

Notre commune, c'est notre espace de vie, un espace qui nous garantit la continuité et l'efficacité des services publics. Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons donc lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font notre Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines de votre quotidien et valoriser votre attachement à cette institution de proximité.

Tous ensemble, mobilisons-nous pour soutenir nos communes sur MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr

Échos du Conseil

Séances des 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2018

• ACQUISITIONS FONCIÈRES ET AUTRES

Dans le cadre des O.A.P. (Opération d'Aménagement Programmé) établies par le nouveau Plan Local d'Urbanisme, la Municipalité soucieuse d'établir, pour les années à venir, une politique foncière devant favoriser l'aménagement ou le développement de divers secteurs des centre-bourgs, a voté l'acquisition des parcelles cadastrées AB 198 (579 m²) et AB 197 (526 m²) appartenant à la famille GRENAIS pour une somme de 45 000 €. Le prix de vente de ces parcelles a été fixé tout en se basant sur le prix de vente des parcelles du Lotissement communal des Ecobuts.

Dans la même logique, la municipalité s'est portée acquéreur de la parcelle cadastrée ZP 235 d'une contenance de 1 522 m², sise rue du Champ de Foire à Guenrouët, et appartenant à Me Marie-Thérèse QUIQUANT pour une somme de 55 000 € net vendeur (dans le cadre de l'O.A.P. n°4) *(séance du 6 novembre)*.

Propriétaire d'un terrain sis rue de l'Épinette (parcelle cadastrée ZY 69 d'une contenance de 1 119 m²), et acquise en 2003, le conseil municipal a acté le principe de sa mise en vente. Le prix de vente n'est pas encore arrêté, suite à u ne demande d'estimation plus précise et en cohérence avec les prix du marché *(séance du 6 novembre)*.

Des discussions et négociations sont également en cours avec les propriétaires des terrains de la rue des Écoles pour l'acquisition de fonds de parcelles, qui permettrait la réalisation d'une voie douce reliant la Route de Ronde (et l'école Sainte Marie) au futur Pôle enfance. Pour aider la commune dans cette procédure, il a été demandé à l'«Agence Foncière de Loire-Atlantique» (dépendant directement du Conseil Départemental), une assistance technique. Dans ce but, une Convention d'Assistance à la Négociation a été proposée et approuvée, à l'unanimité, par le conseil municipal *(séance du 6 novembre)*.

• PLAN LOCAL D'URBANISME

À l'occasion de la réunion du Conseil Municipal du 6 novembre dernier, les élu(e)s ont été informés que, sur décision des services préfectoraux, le Plan local d'urbanisme approuvé le 13 mars dernier par la même assemblée était finalement entériné, tel que l'assemblée municipale l'avait fait et rappelé lors de son vote du 20 juillet *(séance extraordinaire du 20*

juillet 2018). L'État a dès lors renoncé aux réserves qu'il avait énoncées.

Il restera à valider lors d'une enquête publique les documents annexes tels que le Schéma Directeur d'Assainissement Collectif et le Schéma directeur des Eaux Pluviales ; nous attendons la date de cette enquête.

• INVESTISSEMENTS DIVERS

1/ Modernisation et Renouvellement du Parc Informatique :

Au vu de l'insuffisance et de l'obsolescence du système informatique des services, il avait été voté une somme de 21 500 € au Budget primitif de l'exercice 2018 ; cela devait répondre à trois objectifs principaux :

1) sécuriser la sauvegarde des données et du serveur ;
2) Avoir une maintenance informatique du système complet pour garantir la continuité du service public ;
3) mettre à jour le parc informatique et les logiciels pour optimiser le temps de travail sur la bureautique.

Une consultation a été engagée à laquelle Quatre sociétés ont répondu : c'est la société SERIANS qui a été retenue comme étant la plus intéressante et la plus complète. La contractualisation avec cette société se présente ainsi :

- Un montant d'**Investissement** à hauteur de 11 584,84 € HT.
- Des prestations de maintenance (du serveur particulièrement) qui se montent à 13 860,00 € H.T. (budget fonctionnement) pour 3 ans.
- Abonnement et maintenance pour les licences Office 365 : 4 878,00 € HT (pour 3 ans)
- Des prestations techniques et formation des utilisateurs : 1 640,84 € H.T.

Cette acquisition a été approuvée à l'unanimité.

2/ Achat d'un tracteur pour les Services Techniques :

Le budget 2018 avait prévu une ligne de crédit pour l'acquisition d'un nouveau tracteur, considérant que celui utilisé (acquis en 2008) par les services techniques est ancien et réclame des réparations coûteuses. Après analyse des offres et propositions ente le neuf et l'occasion, il a été proposé à l'assemblée communale de s'orienter vers l'achat d'un engin neuf : celui présenté par la société DUBOURG (tracteur CLASS ATOS 330 MR), qui proposait la reprise de l'ancien, en panne, pour une somme de 15 240,00 €, a reçu la préférence de la majeure partie des **conseillers (14 voix pour ; 3 contre ; 1 abstention). Le coût du nouveau tracteur est de** 55 200,00 € T.T.C.

• ASSAINISSEMENT COLLECTIF ; TRANCHE 2019

Dans la perspective des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif, à Guenrouët et à Notre-Dame-de-Grâce *(voir bulletin octobre 2018)*, des interventions préalables sont désormais obligatoires. Des prestations ont déjà été engagées, comme « la mission SPS » (1 404,00 € TTC), « la mission amiante HAP » (5 119,20 € TTC auprès de BATIEXPERT), « la géolocalisation des réseaux » auprès de la société ADRE pour 5 436,00 € T.T.C.

Le 6 décembre, il a été confié à l'entreprise FONDOUEST une étude Géotechnique de conception pour les secteurs concernés (plus de 2500 mètres linéaires).

Au début de l'année 2019, un appel à candidatures pour la réalisation des travaux proprement dits d'extension pourra être lancé, en souhaitant un démarrage de ceux-ci le plus tôt possible.

• INTERCOMMUNALITÉ

La Commission mise en place suite au transfert de la compétence locale d'évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) à La Communauté de Communes, a procédé l'évaluation des charges ainsi transférées. Celles-ci correspondent aux participations que la commune apportait aux deux syndicats intercommunaux : Syndicat du Bassin Brivet-Brière et Syndicat de l'Isac, soit 18 414,69 € au total.

Il a été convenu que chaque collectivité (commune de Guenrouët / Communauté de Communes du Pays de Pont-Château–Saint-Gildas-des-Bois) se partageait la dépense supplémentaire. La commune, elle, est redevable d'une somme d'un montant de **15 163,34 €**, qui sera déduite de l'attribution de compensation que la CCPSG verse annuellement à la commune.

Adhésion de La Communauté de Communes à l'Établissement Public Territorial du Bassin de la ***Vilaine*** **(E.P.T.B. Vilaine)** : ce syndicat mixte est chargé de réaliser les équipements hydrauliques structurants du bassin de la Vilaine, d'assurer une production d'eau potable et de qualité et de coordonner la politique de l'eau et des milieux aquatiques, notamment par une veille sur les zones humides. La commune de Guenrouët autorise la Communauté de communes à valider cette adhésion.

Création de deux nouvelles commissions communautaires : la prise de nouvelles compétences par la Communauté de Communes, à savoir « Eau potable, Assainissement Collectif, assainissement non collectif» d'un côté, GEMAPI, de l'autre, a entraîné la nécessité de refonder la **Commission** « **Environnement** » qui prévalait jusque-là. Ainsi a été organisée **la commission « Grand Cycle de l'eau »**, qui aura le rôle de piloter à l'échelle communautaire la mise en place de la compétence Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques (GEMA) et celle de Préventions des Inondations (PI).

Elle sera présidée par Didier PECOT Maire de Severac ; M. Pierrick SOUQUET et Joseph PELÉ sont les membres titulaires pour la commune de Guenrouët ; Marc PONDAVEN et Frank ABRARD les membres suppléants.

La **commission « Petit Cycle de l'Eau »** aura le soin de la mise en œuvre de la compétence Assainissement non Collectif (SPANC), Eau Potable et Assainissement Collectif (qui sera transféré des communes vers la Communauté de Communes à partir du 1er janvier 2020). Elle sera présidée par Philippe JOUNY. Sylvain ROBERT et Frédéric MILLET sont désignés membres titulaires, et Mme Faroudja OUALI, suppléante.

Projet Culturel de Territoire (P.C.T.) : proposée par le Conseil Départemental

de Loire-Atlantique dont l'objectif est « d'accompagner les territoires souhaitant structurer un projet culturel partagé, et faciliter l'accès à la culture pour tous », cette démarche portée par la Communauté de Communes (Laurence TREHELLO et Sylvain ROBERT étant les vice-présidents référents) en est à sa phase de « préfiguration » et va aboutir à la signature d'une convention entre la C.C.P.S.G. et le Département, qui doit être adoptée par les neuf communes du territoire communautaire.

De façon concrète, l'accueil du festival des « Rendez-Vous de l'ERDRE », au mois d'août à Guenrouët, est une des actions composant cette phase de préfiguration.

Contrat Enfance-Jeunesse (C.E.J.) 2018-2021 :

Passé entre la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), ce contrat a pour objet de financer les actions menées sur le territoire de la C.C.P.S.G. Le C.E.J. permet notamment à l'« Accueil des Galopins » qui gère les accueils périscolaires et le Centre des loisirs pendant les vacances scolaires pour les enfants de Guenrouët et Notre-Dame-de-Grâce, de recevoir les aides financières de la C.A.F., qui complètent l'aide de la commune à cette association. Le Conseil Municipal a donné, à l'unanimité, son autorisation pour que le maire puisse signer ce C.E.J.

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2017

Présenté par Frédéric MILLET, président su Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable, celui-ci a présenté et commenté ce document, tout en insistant sur l'excellente qualité de l'eau sur notre territoire et en précisant que le prix de l'eau au m³ n'a toujours pas changé, mais seuls les abonnements ont été majorés. Le rapport a été approuvé à l'unanimité des participants *(séance du 2 octobre 2018).*

• RESSOURCES HUMAINES :

Par délibération en date du 27 février 2018, le Conseil municipal avait décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une *convention de participation au titre du risque « Prévoyance »,* qu'a engagée le Centre de Gestion de Loire-Atlantique. Après analyse des offres, c'est le collectif « Collecteam-A2VIP » qui a été choisi pour assurer les garanties des anciennes prévoyances aux agents : le 4 septembre 2018, la municipalité guérinoise a décidé d'adhérer à cette convention.

Le conseil a délibéré, le 6 novembre dernier pour fixer à 13 € par agent la participation « employeur », à l'instar des autres communes de la Communauté de Communes et pour déterminer la base de calcul du taux de cotisation sur le « Traitement Brut Indiciaire + la N.B.I. + le régime indemnitaire », qui correspond aux vœux des agents concernés.

Renouvellement des Assurances pour la commune :

Dans le cadre de la nécessité de renouveler le poste des Assurances de la Commune pour la période 2019-2022, une mise en concurrence a été faite en début d'année 2018 et a abouti à la sélection du cabinet Delta Consultants qui a établi son analyse des offres concernant quatre lots. (lot n° 1 : Dommages aux Biens et risques annexes ; lot n°2 : Responsabilité civile et risques annexes ; lot n°3 : Protection Juridique et Protection fonctionnelle des agents et des élus ; lot n°4 : Véhicules à moteur-Auto-collaborateurs en mission.

Sur les Quatre candidats s'étant manifestés et suite aux conclusions du Cabinet Delta-Consultants, les lots n°1 et 4 sont attribués à GROUPAMA pour un montant respectif de 3 625,14 € et 2 641,42 € ; les lots 2 et 3 dévolus à la S.M.A.C.L. pour un montant annuel respectif de 938,91 € et de 1 066,32 €. Par rapport à l'année 2018, un gain de 9 166,93 € (-53%) est remarqué : cette situation favorable s'explique par le très faible nombre d'accidents et de sinistres déclarés, et les effets de la nouvelle mise en concurrence ; le nouvel appel de cotisation, pour 2019, s'élèvera à **8 271,79 €** (au lieu de 17 438,72 € en 2018).

Cette proposition de renouvellement des assurances a été approuvée à l'unanimité.

• PROJET PÔLE ENFANCE

Projeté entre le cimetière et l'école Publique des Trois Chênes, cet équipement sera destiné à accueillir un nouveau restaurant scolaire, un local pour l'accueil périscolaire et le Centre de loisirs (A.L.S.H.) ainsi qu'une une salle pouvant être mutualisée avec l'école. Un pré-programme établi par le C.A.U.E. en groupe de travail réunissant élu(e)s, représentants des associations périscolaires, des employées municipales, des parents d'élèves et des enseignants a permis d'identifier les besoins.

Afin de passer à une phase plus concrète, il a été convenu de se faire aider par une assistance à maîtrise d'ouvrage qui devra prendre en compte l'ensemble des préconisations en matière de performances énergétiques et écologiques des équipements souhaitées par le groupe de travail.

Cette **mission d'A.M.O. (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)** consistera, à partir de la pré-programmation déjà effectuée, à définir l'enveloppe financière du projet ; à désigner un maître D'œuvre avec l'établissement du dossier de consultation et une aide à la décision ; à vérifier la conception du projet dans les marchés de travaux et suivre sa réalisation ; à l'animation des diverses réunions de travail.

Six entreprises ont répondu à l'appel d'offres, qui s'est tenu en septembre/octobre : l'analyse de ces offres a permis de retenir la candidature de la société SEITE de Theix-Noyalo (56), pour une somme de **35 920 € H.T**. Ce candidat est apparu le plus cohérent sur le temps passé et sur la répartition du travail selon les différentes phases de la mission ; ont également joué son expérience dans des missions similaires et son profil environnementaliste. Le conseil municipal a donc, à l'unanimité, confié à l'entreprise SEITE cette mission d'A.M.O.

• DIVERS

Création d'une commission de Contrôle Électorale :

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2019, l'actuelle commission administrative de révision des listes électorales est supprimée. *Le maire a reçu la compétence pour statuer sur les*

demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs, en lieu et place de cette commission ; La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 qui rénove les modalités d'inscription sur les listes (inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1) crée *une commission de contrôle a posteriori* ; elle pourra examiner les recours administratifs des électeurs faisant l'objet d'un refus d'inscription ou d'une radiation du maire et contrôlera la régularité de la liste avant chaque scrutin, ou une fois par an.

Les élus désignés par le conseil municipal sont Danièle CHANTOSME, Frank ABRARD, Bernadette MAURIER, Cathy GERMAIN et Frédéric MILLET. Cette commission sera renouvelée au lendemain des élections municipales de 2020.

Marché de nettoyage des locaux municipaux et des vitreries : un avenant au marché conclu avec la société SOLTISSE (ex-CLEAN) en 2011, réduisant le contrat d'entretien courant a été entériné par l'assemblée municipale. Le nouveau coût mensuel des prestations de ménage pour les locaux de la mairie est de 1 447,20 € TTC, et celui de nettoyage de toutes les vitreries (Mairie, Espace Partagé à Notre-Dame-de-Grâce, Restaurant scolaire de Guenrouët, les deux écoles publiques…) de 774 € TTC.

• RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Délibération du conseil municipal de GUENROUËT. Séance du 04 décembre 2018.

TARIFS COMMUNAUX	Proposition 2019		2018
DROIT DE PLACE par jour			
sans branchement EDF	1,05 €		1,05 €
avec branchement EDF			2,10 €
CONCESSIONS CIMETIÈRE			
15 ans	85,00 €		85,00 €
30 ans	163,00 €		163,00 €
CREUSEMENT DE FOSSES	84,00 €		84,00 €
COLUMBARIUM			
15 ans	510,00 €		463,00 €
30 ans	830,00 €		830,00 €
LOCATION SALLE CULTURELLE			
Verre de l'amitié (sépulture)	44,00 €		44,00 €
Obsèques civils	120,00 €		
Vin d'honneur	74,00 €		74,00 €
Association communale (à but lucratif)	74,00 €		74,00 €
Association non communale (à but lucratif)	150,00 €		147,00 €
Privé ou entreprise communale	100,00 €		97,00 €
Privé ou entreprise non communale	150,00 €		150,00 €
LOCATION « ESPACE PARTAGÉ »			
Bar / Hall			
Verre de l'amitié (sépulture) - particulier guérinois	44,00 €		44,00 €
Vin d'honneur - particulier guérinois	74,00 €		74,00 €
Verre de l'amitié (sépulture) - particulier hors commune	74,00 €		74,00 €
Vin d'honneur - particulier hors commune	104,00 €		104,00 €
Soirée Privé - Particuliers Guérinois	100,00 €		104,00 €
Grande salle (270 personnes) :			
Obsèques civils	150,00 €		
Particuliers - Commune	**Mariage**	**Hors Mariage**	
Sans cuisine :			
- 1 journée	500,00 €	400,00 €	500,00 €
- 2 journées	750,00 €	650,00 €	750,00 €
Avec cuisine :			
- 1 journée	550,00 €	450,00 €	550,00 €
- 2 journées	800,00 €	700,00 €	800,00 €
Particuliers - hors commune	**Mariage**	**Hors Mariage**	1000,00 €
Sans cuisine :			
- 1 journée	800,00 €	700,00 €	
- 2 journées	1200,00 €	1000,00 €	1400,00 €
Avec cuisine :			
- 1 journée	850.00 €	750,00 €	1050,00 €
- 2 journées	1250.00 €	1050,00 €	1450,00 €

TARIFS COMMUNAUX	Proposition 2019		2018	
Associations				
Association communale				
Sans cuisine	150,00 €		200,00 €	
Avec Cuisine	200,00 €		250,00 €	
Association non communale				
Sans Cuisine	300,00 €		500,00 €	
Avec Cuisine	350,00 €		550,00 €	
Entreprises				
Entreprise Communale	**Sans Cuisine**	**Avec Cuisine**	**Sans Cuisine**	**Avec Cuisine**
- 1 journée	400,00 €	450,00 €	500,00 €	750,00 €
- 2 jours	650,00 €	750,00 €	550,00 €	800,00 €
Entreprise Non Communale	**Sans Cuisine**	**Avec Cuisine**	**Sans Cuisine**	**Avec Cuisine**
- 1 journée	700,00 €	750,00 €	1000,00 €	1050,00 €
- 2 jours	1000,00 €	1050,00 €	1400,00 €	1450,00 €
LOCATION SALLE « AU GRÉ DES VENTS »				
Verre de l'amitié sépulture	44,00 €		44,00 €	
Vin d'honneur	74,00 €		74,00 €	
Particuliers de la commune				
- 1 journée	150,00 €		130,00 €	
- 2 jours	230,00 €		200,00 €	
Particuliers hors commune				
- 1 jour	230,00 €		200,00 €	
- 2 jours	380,00 €		350,00 €	
Associations				
- Communale	75,00 €		74,00 €	
- Non communale	150,00 €		147,00 €	
Entreprises				
- communale	100,00 €		97,00 €	
- non communale	150,00 €		130,00 €	
Forfait nettoyage	150,00 €		150,00 €	
FOURNITURE ET POSE DE BUSES / prix au ml				
Diamètre 300	50,00 €		45,00 €	
Diamètre 400	65,00 €		60,00 €	
Fourniture et Pose de Têtes de Pont	Prix coûtant + 20%			
Fourniture et Pose de Regards	50,00 €			
PHOTOCOPIES				
A4	0,20 €		0,20 €	
A4 - Recto/verso	0,40 €		0,40 €	
A3	0,30 €		0,30 €	
A3 - Recto/verso	0,60 €		0,60 €	
Tarif associations	1/2 tarif		1/2 tarif	
Tarif associations / papier fourni	1/4 tarif		1/4 tarif	
TÉLÉCOPIES				
Feuille reçue	0,50 €		0,50 €	
Feuille envoyée en France	1,00 €		1,00 €	
Feuille envoyée à l'étranger	2,00 €		2,00 €	
LOGEMENTS COMMUNAUX				
Le Cougou	200,00 €		195,00 €	
Cabinet Infirmiers	302,00 €		298,00 €	
14 Rue André Caux	564,00 €		564,00 €	

Affaires scolaires
Restauration

Petit rappel pour les inscriptions au restaurant scolaire : il est rappelé aux familles qu'elles doivent téléphoner la veille pour inscrire leurs enfants à la cantine. Mme TARTROU est chargée de recevoir les inscriptions (service en mairie).

Travaux d'extension de la cantine de Guenrouët : au vu des deux services très fréquentés, la place est devenue exiguë causant des nuisances : bruits et inconfort pour les enfants comme pour les agents.

L'espace vestiaire étant très spacieux : 65 m² , nous avons pris la décision, pour le bien être de tous, d'utiliser une partie de cet espace pour augmenter celui du restaurant. Nous augmentons ainsi l'espace de 40 m² et y installons 6 tables supplémentaires.

Ces travaux ont été effectués par les services techniques pendant les vacances scolaires de noël. Ce nouvel aménagement nous permet d'attendre plus sereinement le futur restaurant scolaire du pôle enfance dont l'ouverture serait prévue pour la rentrée de septembre 2021, selon le calendrier prévisionnel.

Selon les retours des familles, sur les deux sites, il semble que notre nouveau prestataire «Restoria» en liaison froide soit apprécié.

Pour information voici les effectifs des élèves pour 2018/2019

- école des 3 Chênes : 155 élèves
- école Sainte Marie : 146 élèves
- école de la Lune bleue à Notre-Dame-de-Grâce : 105 élèves

Sécurisation des bourgs et des villages
C'est l'affaire de tous

Elle reste une préoccupation majeure et une priorité pour les élus.
Les travaux d'aménagement pour la sécurisation des bourgs et villages se poursuivent.

Environnement et précaution **Frelon asiatique**

Si vous découvrez un nid DE FRELONS ASIATIQUES, cessez toute activité.

Signalez le nid à la mairie, une convention avec la FDGDON nous assure l'intervention (payante, avec une prise en charge partielle de la mairie) d'une d'entreprise agréée.

Si vous découvrez un nid de frelons, **cessez toute activité pouvant créer des vibrations** dans les branches, au sol, l'utilisation d'un engin thermique (taille-haies, débroussailleuse, tondeuse…)

Mettez-vous en sécurité, **restez à distance**, n'allez pas aller au contact du nid ou de la haie.

Ne surtout pas détruire le nid soi-même !

Ne pas s'approcher du nid en attendant que la destruction soit réalisée. Il faut **garder un périmètre de sécurité**.

Les entreprises interviennent rapidement, quelques jours après le signalement. Pendant ce temps, les frelons n'attaqueront pas s'ils ne sont pas dérangés.

RAPPEL

Les pesticides de synthèse avaient déjà été bannis des lieux publics. Depuis le 1er janvier, les particuliers ne peuvent ni acheter ni utiliser le Roundup de Monsanto.

Désormais, l'achat, l'utilisation et le stockage des pesticides de synthèse sont strictement prohibés pour les particuliers.

Très décriés depuis de longues années pour leur extrême nocivité, leur utilisation nuit gravement à notre santé et à notre environnement. Une interdiction nécessaire, les particuliers Français étant de gros utilisateurs de ces produits. De nouvelles pratiques doivent s'instaurer, le paillage en est une, parmi d'autres, pour éviter la récurrence du désherbage.

Notre commune s'applique à des pratiques raisonnées pour le bien être de tous, notre environnement est précieux, préservons-le.

Devoir de mémoire
Le Chemin du Souvenir

Le travail de mémoire de l'association de Sauvegarde du Patrimoine réalisé avec les enfants de nos écoles aura été un temps fort de la commémoration 2018.

Le sentier du souvenir et un nouveau monument rendent hommage à nos soldats.

État Civil

Mariages

CLÉMENT Yohann & BRIAND Carmen
13, rue de Coëtmeleuc
8 septembre 2018

MOURAUD Charles & LEMÉE Aurélie
16, la Giquelaie
15 septembre 2018

PARAGEAUD Alexandre & CHEUNG Julia
31, le Cougou
29 septembre 2018

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

DOLBEAU CHOQUET Alrick
29, la Herviais
25 septembre 2018

DECHENE Léon
40, rue de la Roche Buttée
7 octobre 2018

CERTENAIS Hugo
29, Brivé
25 septembre 2018

FOUCHER Syana
20, rue de l'Abbé Blanconnier – NDDG
12 octobre 2018

PACAUD Arthur
32, rue de la Roche Buttée
31 octobre 2018

LE GUILLOU MARTORELL Diego
4, lot. Du Moulin de la Justice
8 décembre 2018

CHAPRON Noé
les Rousses
23 décembre 2018

LE NORMAND Djino
28, Meigné – NDDG
24 décembre 2018

CORDIER Gabin
29, route du Cougou
26 décembre 2018

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de :

GUITTON Fabrice
43 ans
19 septembre 2018

BENOIT Monique
67 ans
14 septembre 2018

LEMARIÉ Julien
83 ans
14 septembre 2018

JOSSE Henri
69 ans
13 octobre 2018

LE THEIX René
86 ans
15 novembre 2018

DAVID née LEVEQUE Virginie
99 ans
22 novembre 2018

MICHEL Claude
81 ans
23 novembre 2018

GRIÈRE Michel
82 ans
5 décembre 2018

LESIOUR née MILLET Marguerite
88 ans
10 décembre 2018

BOMAL née CAVALON Thérèse
82 ans
14 décembre 2018

GUILLET née BRIAND Marguerite
91 ans
18 décembre 2018

CLÉMENT Jean Marc
63 ans
9 décembre 2018

CHICAUD Bernard
81 ans
28 décembre 2018

NOBLET née CHEDET Marie Thérèse
79 ans
4 janvier 2019

ROBIN née LECLERC Juliette
88 ans
10 janvier 2019

L'école Sainte-Marie fait son cirque

Cette année, l'école Sainte-Marie conclue son projet triennal en travaillant sur le thème du cirque. Ce sera le fil conducteur tout au long de l'année.
En décembre, toutes les classes se sont rendues à Nantes assister à une représentation du cirque Medrano.

En janvier, les élèves ont bénéficié de l'intervention d'un musicien professionnel pour préparer leur concert qu'ils ont présenté aux parents, à la salle polyvalente de Notre-Dame-de-Grâce, le 25 janvier dernier. Les chants choisis étaient également sur le thème du cirque.

La dernière étape du projet aura lieu en mai. L'école a réservé la venue du cirque Klising sur la commune. Cette troupe, spécialisée dans le cirque scolaire, viendra poser son chapiteau sur Guenrouët du 6 au 17 mai. Durant cette quinzaine, tous les élèves de la maternelle au CM2 bénéficieront d'ateliers quotidiens d'initiation au cirque et présenteront aux familles de l'école, à la fin de chacune des deux semaines, une représentation sous chapiteau.

Des projets solidaires

En parallèle, durant les mois de décembre et janvier, les élèves ont participé à deux projets solidaires. En décembre, ils ont personnalisé les petites cartes qui accompagnaient les colis de Noël des anciens de la commune. En janvier, ils ont organisé une collecte au profit des Restos du Cœur. Avec la somme récoltée, ils ont acheté des produits alimentaires de base qui ont été remis à l'antenne de Saint-Gildas-des-Bois le 30 janvier dernier.

La remise des produits alimentaires lors du projet solidair

Les associations de parents OGEC et APEL

Les deux associations de parents de l'école OGEC et APEL ont comme mission principale cette année d'assurer le financement du projet cirque qui a un coût non négligeable. L'essentiel des actions menées va dans ce sens. Ils travaillent également depuis un an à la recherche de sponsors et de financements extérieurs.

Depuis la rentrée, l'OGEC a organisé une vente de viennoiseries en septembre et une vente de sapins pour Noël. L'APEL a de son côté tenu son traditionnel vide-greniers en septembre et a organisé une vente de chocolats pour Noël et une vente de jambalaya en janvier. D'autres opérations viendront encore d'ici au mois de mai pour boucler le budget du projet.

L'Assemblée Générale des deux associations s'est tenue début décembre. La présentation des comptes a montré une gestion efficace des budgets tant à l'OGEC qu'à l'APEL. Dans les bureaux, peu de changement cette année, mais des nouveaux membres venant compléter les équipes et prêts à prendre le relais dans les années à venir.

La collecte de papier usagé se poursuit

L'APEL poursuit son action « recyclage du papier ». Des bacs sont à disposition dans l'école pour tous les guérinois qui souhaitent y déposer leur papier usagé (prospectus, catalogues, vieux journaux, enveloppes et autres). Vous pouvez accéder à ces bacs tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances) de 7 h 30 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 18 h 30. En dehors de ces horaires, pour de grosses quantités, prenez contact avec l'école et nous pourrons sur rendez-vous vous donner accès aux bacs.

Rappelons que tout le papier récolté est revalorisé et rapporte de l'argent à l'école.

Inscriptions pour la rentrée 2019

M. Delgado a commencé ses inscriptions pour la rentrée prochaine. Si vous ne l'avez pas encore fait, prenez rapidement contact avec lui, de préférence par mail : direction@sainte-marie-guenrouet.fr ou au **02 40 87 66 38** (le vendredi toute la journée).

Les bénévoles,

sans eux nous n'aurions pas d'association.

Les bénévoles animent, gèrent, participent aux animations présentes sur notre commune, qu'elles soient culturelle, sociale, sportive ou de loisirs nous sommes tous intéressés ou concernés par l'une d'elles. Elles font partie intégrante de notre vie. C'est pourquoi nous proposons de les découvrir, de connaître leurs motivations et, pourquoi pas, nous l'espérons, vous donner envie de les rejoindre. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, n'hésitez pas à contacter les associations susceptibles de vous convenir, leurs coordonnées pourront vous être transmises en Mairie.

Focus sur Monique

Depuis 2004, Monique MAZERY est bénévole à l'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural) motivée dans son engagement par de multiples raisons.

Dans un premier temps, **Monique** a souhaité rendre à autrui ce qu'elle a reçu elle-même du fait de son handicap. Mais très vite, sa conscience du travail rendu par les salariés l'a mené à s'investir au sein de l'association, pour la valorisation et la professionnalisation des métiers de l'aide à la personne (respect du métier, de la vie privée, accès à la formation, connaissance et défense des droits).

Monique aime à dire qu'elle est la courroie de transmission entre les usagers et les salariés, avec la réception des demandes, la réactivité d'intervention auprès de situations difficiles et d'isolement, aider ainsi toute personne quelque soit son handicap, son âge, à pouvoir rester vivre à domicile, comme il l'entend. Au travers de ces différentes missions, **Monique** met ses compétences personnelles et professionnelles au service de l'association et reçoit en retour beaucoup de reconnaissance mais aussi un enrichissement personnel et intellectuel. Elle invite de ce fait toutes personnes intéressées à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Nous ajouterons de notre côté que **Monique** participe également au C.C.A.S. de la commune où elle est appréciée par ses interventions et ses connaissances.

Autres bénévoles de Guenrouët sur l'association ADMR locale : Anne-Thérèse THOMAS- SEIGNARD, M. Claire DANIEL, Catherine BOULANGER, M. Anne DRUNEAU.

Contact : **06 65 90 82 11**
ou admrguenrouet@orange.fr

GUENROUËT : sa rivière poissonneuse et ses rives enchanteresses

La «Brême de l'Isac», sans doute une des plus vieilles associations de la commune, créée le 5 juin1924, approche donc de son centenaire.

De nombreux bénévoles l'ont animée ; pour n'en citer que quelques-uns : Robert BRIAND, Charles EUVRARD, ont assuré la Présidence.

Depuis 2001, Pierre GEFFRAY en assure l'animation. Il répond à quelques questions :

Pour quoi as-tu accepté cette Présidence ?

L'amour de la pêche (très jeune, j'ai pêché et adhéré à la Brême de l'Isac) et la passion pour la faune et la flore aquatique m'ont motivé pour accepter cette responsabilité.

Quelles sont tes satisfactions ?

> L'accompagnement des jeunes dans l'initiation à la pêche : voir l'œil pétillant d'un enfant lors de sa première prise, quoi de plus motivant ! Leur apprendre à respecter le milieu, à découvrir les espèces de poissons. Surveiller et alerter sur l'entretien de la rivière, participer à la lutte contre les plantes invasives (jussie…) sont des tâches sans cesse à renouveler » ;

> L'organisation des concours de pêche qui crée de l'activité sur notre commune et sont des moments festifs où les pêcheurs se retrouvent dans la bonne humeur ;

> La création et l'entretien des frayères à Tressé, à Carheil permettent de préserver et d'assurer la ressource dans les meilleures conditions sans avoir recours à l'achat pour l'alevinage.

Quelles sont les contraintes et les difficultés ?

Il faut pouvoir y consacrer beaucoup temps, répondre aux sollicitations pour de nombreuses réunions, parfois accompagner de lourdes contraintes administratives.

Quel est l'avenir du bénévolat ?

Les jeunes, souvent contraints à des rythmes soutenus (travail, famille…) hésitent à s'engager dans notre association. Il faudrait pourtant assurer la relève !!!

Notre commune dispose d'un joyau : le canal de Nantes à Brest nous borde ou traverse sur 17 kilomètres. Merci à Pierrot et à tous les bénévoles de la Brême de l'Isac qui s'investissent pour préserver et rendre attrayante notre rivière.

Un Président qui sait se mettre à l'eau !

Depuis janvier 2015, Paul BAUDOUIN, 23 ans, résidant à Cordemais, préside aux destinées de l'Isac Canoë-Kayak, association installée depuis plus de 40 ans sur la rive de l'Isac, quai Saint-Clair. Fort de 63 licenciés, Paul y est inscrit depuis 2009, l'I.C.K. met l'accent sur les jeunes dont il est l'entraîneur, comme le permet son Diplôme d'Initiateur Fédéral.

Ce qui l'a motivé à s'engager ainsi, ce sont surtout les besoins en encadrement du club, sa passion pour ce sport qui se pratique aussi bien l'été que l'hiver et le goût de transmettre aux autres, notamment les plus jeunes, les sensations procurées par cette activité. Le fait qu'il se destine à l'enseignement n'y est pas étranger.

Paul, qui va laisser sa place de président dans quelques semaines, ne cache pas sa satisfaction de voir le club «marcher» et croître en effectifs (l'école de pagaie est une des plus dynamiques du département). Les locations estivales très attractives amènent également beaucoup de motivation. Le club dispose d'une équipe de Kayak-Polo, entraînée par notre président lui-même, qui évolue en championnat régional (pour les 14/17 ans).

Optimiste de nature, Paul BAUDOUIN tempère les difficultés qu'une telle association peut rencontrer dans sa pratique. Même si les infrastructures mises à disposition (stockage, vestiaires…) restent limitées, surtout sur le plan d'eau où la mise en place d'une aire destinée au Kayak-Polo reste compliquée, il se réjouit que les habituels conflits d'usage, avec les pêcheurs par exemple, se soient bien atténués grâce à la compréhension de leurs responsables.

Même s'il laisse la présidence, Paul compte bien continuer à assurer des responsabilités dans le club et envisage d'entrer au Comité Départemental, afin d'y amener sa jeunesse et son expérience. Pour lui, le fait qu'un club sait rester à un niveau humain, c'est-à-dire modeste dans ses ambitions, est le gage de maintenir une ambiance amicale, voire familiale, indispensable à la bonne marche d'une association.

Comme un parfum du Sud-ouest…

Qui n'a pas entendu sur les bords du terrain de rugby de Notre-Dame-de-Grâce, cet accent chantant du pays de Bayonne, encourageant ses «petits» (du «baby» de 4 ans au plus chevronné des joueurs de l'équipe «Seniors») portant les couleurs du R.C.G.G. ?

Dany COLAS, 62 ans, épaulée par son époux Jean-Luc (ex-rugbyman trignaquais) et ses fidèles passionnés du ballon ovale, tient les rênes du Rugby Club Grâce-Guenrouët (R.C.G.G.) depuis l'installation de ce club venu de Pont-Château, en 1995.

C'est sur l'ex-terrain de football de la rue de la Houssais, où les équipements (vestiaires, bureau, salle de convivialité, etc.) ont été rajeunis et étendus, avec l'aval et la participation de la municipalité. Grâce à l'énergie déployée par les membres de cette association sportive, ce sont 127 licenciés du R.C.G.G. qui s'adonnent à leur sport favori.

La passion de ce sport, faisant autant appel à des qualités mentales que physiques, le souci d'apporter, de transmettre à autrui, le plaisir partagé, tant sur le terrain qu'autour, sont autant d'ingrédients qui alimentent son engagement. Dany COLAS exerce également des responsabilités au sein du Comité Régional des Pays de Loire, où elle s'investit avec la même volonté, et ce, dans un état d'esprit irréprochable : les résultats importent peu, c'est le plaisir de jouer qui prévaut. Nous sommes là dans ce que l'amateurisme a de plus prégnant. Il faut surtout être vigilant aux finances et ne pas tomber dans des dérives que l'on voit trop souvent ailleurs et dans d'autres sports.

L'inconvénient, pour Mme COLAS, c'est que le rugby est devenu un sport de plus en plus médiatisé, avec toutes les conséquences que cela entraîne : réglementation et organisation deviennent très complexes, nécessitent pour cela des bénévoles et des responsables très au fait de celles-ci ; et craint ainsi que cela freine l'implication des plus jeunes. Le besoin d'avoir des partenaires, aidant matériellement et financièrement le club, est également une autre difficulté. D'où l'investissement dans la formation, indispensable pour l'encadrement des jeunes «pousses».

Des satisfactions donc, qui se concrétisent notamment dans le succès populaire du Tournoi des «P'tits Bleus» (qui se déroulera à Guenrouët en mai prochain) et un espoir, celui de remettre en vigueur le «Rugby Moto» qui, dans les premières années d'existence du R.C.G.G., était un temps fort pour cette association et la commune.

LA FRIPOUILLE

Installée rue du Moulin de la Justice, derrière la caserne des Pompiers, l'association LA FRIPOUILLE propose des vêtements de récupération à très bas prix de 1 à 5 €.

Son activité est à vocation écologique et sociale, gérée par des bénévoles, elle s'approvisionne par le biais des écoles de Plessé, Saint Omer, et Guenrouët.

Horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi, vendredi
  de 9 h 15 à 11 h 45 et 14 h à 16 h 15
- Mercredi et Samedi
  de 9 h 30 à 12 h 00

Les personnes qui seraient intéressées à participer à l'aventure peuvent se faire connaître en téléphonant au **06 60 71 50 87**.

Un couple engagé et passionné
dans le tissu associatif Guérinois

Annick et Jean-Yves Langlais
Plus de 80 années d'engagement à eux deux.

Jean-Yves débute le bénévolat dès l'âge de 17 ans à la Jeanne d'Arc, le club de football, il est peu d'années après dans le petit groupe à l'origine du « tournoi de sixte » qui démarre avec 12 équipes pour aller jusqu'à 120. Pendant un certain nombre d'années, ce tournoi devient un événement majeur de la commune. Après un temps d'arrêt, Jean Yves reprend du service et œuvre encore dans le club devenu l'USG.

Avec 2 autres Guérinois, Jean-Yves est membre de l'animation culturelle dans le but de recréer une troupe de théâtre et remettre en service la salle paroissiale. Avec Annick, ils sont aussi à l'origine de la soirée du 13 juillet et de son feu d'artifice, puis de bien d'autres événements toujours dans l'encouragement de nouvelles idées provenant des plus jeunes. Après 42 années, il est toujours membre actif. Annick quant à elle, totalise 40 années d'engagement pour cette association !

Ensemble, ils s'investissent à l'école Sainte-Marie organisatrice à l'époque de célèbres kermesses au bord du canal et participent aussi à la chorale.

Actuellement, Annick est encore à l'association des donneurs de sang ainsi qu'à la paroisse.

Hier, Jean-Yves s'engage aux sapeurs-pompiers, aujourd'hui on le rencontre à l'AGEM et à la sonorisation des commémorations des 2 armistices. Sono qu'il a mise en place pendant de nombreuses années dans tous les événements Guérinois !!

Pour tous les deux, l'heure de la retraite associative n'est pas près de sonner, toujours la même envie de rendre service, d'être en contact avec d'autres, se rendre disponible, participer activement à la vie et à l'animation communale pour la rendre plus vivante et plus accueillante. **Ne pas rester spectateurs, mais être actifs et responsables.**

Prendre du plaisir est leur carburant. Être en couple pour œuvrer ensemble a pour eux l'avantage de partager les mêmes envies, les mêmes passions au service du collectif et du plus grand nombre. De façon désintéressée !!

Leurs petits conseils pour ceux qui voudraient participer et s'engager, c'est d'abord d'aller vers les autres, prendre de petites responsabilités au début et plus au fil du temps. Mais également écouter pour apprendre des « anciens », surtout avoir l'envie de partager des passions, se mettre aux services des autres et se faire plaisir.

Association

“Au fil des Pages ”

partenaire de la Bibliothèque Intercommunale.

Nous avons commencé l’année avec une exposition des peintures et pastels animaliers de M. Freiche.

Le mardi 24 février 2009 ouvrait la nouvelle bibliothèque de Guenrouët. 10 ans déjà que nous avons le plaisir de vous accueillir ! En mars nous vous proposons donc :

- **Samedi 2 mars à 10 h30** : spectacle de Fabienne Morel « les aventures de Toupti Toupti » où humour et fantaisie amuseront autant les grands que les petits. Tout public à partir de 5 ans et sur réservation.
- **Samedi 16 mars toute la journée** : portes ouvertes en continu de 10 h à 17 h avec diverses animations
  - Fabrication de gâteaux, jeux de société et maquillage en partenariat avec l’espace jeunes de Guenrouët
  - Sculptures de ballons de 14 h à 16 h
  - À 16 h, spectacle Graine de Folie : création chorégraphique et musicale à partir de 3 ans.

Ateliers origami, kokeshi...

Animations à venir

À partir de 2019, la bibliothèque de Guenrouët proposera régulièrement des ateliers créatifs pour adultes et enfants. Vous trouverez de nombreux ouvrages à votre disposition sur un rayonnage spécifique étoffé. Toutes les animations sont gratuites, parfois sur réservation en raison du nombre de places limitées.

Les ateliers seront tous sur réservation (14 h pour les enfants et 10 h pour les adultes).

Ateliers enfants

Mercredi 20 février : création de masques pour Mardi Gras.

Mercredi 17 avril : atelier objets récup.

Atelier adultes :

Samedi 25 mai : déco nature.

Heure du conte

Mardi 5 mars à 18 h 30 : spéciale Mardi Gras. Venir déguisés.

Mardi 21 mai 18 h 30 : Musiconte sur la thématique du Rêve, avec la participation de l’école de musique intercommunale.

La WII U revient à la bibliothèque du 9 mai au 29 mai.

Mercredi 12 juin à 15 h 30 : ciné goûter pour les enfants - sur réservation.

L’inscription à la bibliothèque est gratuite pour les moins de 18 ans et de 11 € pour l’année pour le premier adulte de la famille. Cet abonnement est valable dans les 9 bibliothèques du réseau.

Il est possible d’emprunter jusqu’à 15 documents par carte pour une durée de 3 semaines renouvelable une fois.
Vous pouvez également réserver jusqu’à 4 documents par carte sur reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr

Une boîte de retour de livres extérieure est à votre disposition 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Contact :
02 40 87 80 06
biblioguenrouet@cc-paysdepontchateau.fr

Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu’il vous faut.
(Cicéron)

L’Art dans l’Air

Notre temps fort et notre moment préféré pour vous faire partager un moment familial et culturel, notre Festival de Rue qui aura lieu sur le parking de covoiturage le Samedi 27 avril 2019 à partir de 16 h.

La programmation est bouclée… Variée, vous pourrez admirer diverses compagnies, un peu de poésie, des rires et des rythmes endiablés vous seront proposés, et tout ça jusqu’au soir vers 22 h 30.
La bonne humeur sera au rendez-vous, en espérant que le soleil pointera le bout de son nez pour embellir cette belle journée.

Il va y avoir des arts de la rue dans l’air.
Aussi, nous profitons du bulletin municipal pour vous encourager à venir agrandir notre joyeuse équipe. Les nouveaux adhérent(e)s sont les bienvenu(e)s au sein de notre Association, alors n’hésitez pas à vous faire connaître !
Vous pouvez nous contacter via la page ou si vous connaissez des membres de l’association merci de vous en approcher.
Dans l’attente de vous retrouver sur l’un ou l’autre de ces événements et on vous dit à très bientôt.

Contact :
Karine **06 87 01 38 10**

Foyer de l'Amitié

138 est le nombre d'adhérents au Foyer de l'Amitié au 31 décembre 2018.

Après le voyage d'une semaine au Tyrol, la période estivale des pique-niques s'est achevée le 28 août au Pont Rialland du Coudray. Les rendez-vous de la période automnale ont commencé par le repas annuel du 25 octobre qui n'a pas failli à sa renommée gustative dans son ambiance caractéristique. À suivi le 08 novembre la journée de la «Marmite de la Mer» sur l'île d'Arz, marquée par un temps magnifique, un succulent repas et une très bonne animation puis, la très bonne sortie « Repas et Cabaret » du 06 décembre au cabaret «Moustache» à Rennes. Enfin l'année s'est terminée par la traditionnelle «Bûche de Noël» avec sa tombola.

Programme de l'année 2019

Dates	Actions
24/01/19	Assemblée générale
07/02/19	Jarret de porc
15/03/19	Belote inter-club
20/03/19	Loto
Avril	Sortie à définir
16/05/19	Repas cochon grillé
30/06/19	Thé dansant avec Silvère Burlot
Juin, juillet	Voyage d'une semaine soit en Bourgogne soit en Italie
18/09/19	Loto
17/10/19	Marmite de la Mer
octobre	Concours de belote
23/10/19	Repas annuel
Date à préciser	Repas spectacle de Noël
13/12/19	Goûter de Noël

Contact : 02 40 87 44 10 - 02 40 87 66 00

Pique-nique à la forêt du Gâvre

C'est un beau programme de l'année 2019 sera finalisé et proposé lors de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2019.

- Des activités ludiques les lundi (scrabble en duplicate) et mardi après-midi ;
- Des activités pour nos adhérents telles la galette des rois, le repas du cochon grillé, le repas annuel et le goûter de Noël ;
- Les concours de belote inter-clubs et le repas correspondant ;
- Les pique-niques de la période estivale ;
- Les sorties d'une journée : le jarret de porc à Maure de Bretagne est déjà acté pour le jeudi 07 février, les autres journées dont le repas spectacle de Noël seront proposées et arrêtées lors de l'assemblée générale ;
- Le voyage d'une semaine soit en Bourgogne, soit en Italie ;
- Ainsi que l'organisation de deux lotos (en mars et septembre), d'un thé dansant et d'un concours de belote.

Les personnes intéressées par nos activités sont invitées à venir nous rejoindre.

Danse et Musique Traditionnelle

Guérinoise

L'association « danse et musique traditionnelle guérinoise » a organisé une veillée « **contes, chants, musique** » le vendredi 5 octobre 2018.

Nous remercions l'ensemble des participants pour cette agréable soirée.

Pour ce début d'année, l'association va vous proposer un fest-noz.

FEST-NOZ
À NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Samedi 30 mars
à 20 h 30

Salle polyvalente

Nous comptons sur votre présence.

Le bureau de l'ADMTG

Don de sang

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

LE 8 JANVIER 2019

DONNER SON SANG, UNE RÉSOLUTION CITOYENNE

L'Établissement français du sang (EFS) et ses partenaires réaffirment l'importance de donner son sang régulièrement pour permettre de répondre toute l'année aux besoins des patients.

Avec une campagne nationale intitulée « 10 000 choses », qui met l'accent sur le fait que nous avons tous, au quotidien, 10 000 choses à faire, mais aussi que 10 000 est le nombre de dons nécessaires chaque jour, l'EFS interpelle tous les donneurs et futurs donneurs en les invitant à rejoindre le mouvement solidaire du don de sang. Les besoins sont quotidiens et ne se révèlent pas que lors de situations exceptionnelles qui peuvent nécessiter des appels d'urgence, c'est pourquoi l'EFS demande aux donneurs et futurs donneurs de ne pas attendre une telle situation pour se mobiliser.

Aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. La durée de vie des produits sanguins est limitée (5 jours pour des plaquettes et 42 jours pour des globules rouges). La mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour.

Plusieurs collectes de sang sont organisées à Plessé et Guenrouet en 2019 :

À Plessé :

Salle Polyvalente – De 16h30 à 19h30

Mardi 12 février
Mercredi 5 juin
Mardi 29 octobre

À Guenrouet :

Salle Culturelle – De 16h30 à 19h30

Mardi 9 avril
Jeudi 8 août

Engagez-vous ! Prenez le temps de sauver des vies. Partagez votre pouvoir !

Pour savoir où et quand donner, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'Association pour le don de sang bénévole de Plessé-Guenrouet, Lionel LEBRETON, Président, sera heureux de répondre à toutes vos questions à lebretonlio@orange.fr ou au 02 40 87 68 74.

Layla Mill'et Un Sourires
Association

L'association «LAYLA MILL'ET UN SOURIRES» a pour but l'accompagnement de personnes en situation de handicap pour leur épanouissement et le bien-être.

Cette association, créée fin 2017, a organisé en 2018, plusieurs activités dont un repas le soir du 7 avril. Le produit de cette soirée, l'aide de diverses associations et des dons ont permis l'achat d' un triporteur qui est utilisé pour transporter Layla dans son fauteuil, de participer aussi au financement d'un spectacle de Noël à l'ESTRAN de Saint-Nazaire.

Pour l'année 2019, l'association organise un repas le samedi soir 13 avril à la salle polyvalente de Notre-Dame-de-Grâce.

Le COEF organisateur de la Foire de Guenrouët va permettre à l'association de présenter le tricycle, d'une part mais aussi son projet et les activités réalisées avec d'autres associations qui veulent venir en aide, notamment, aux personnes handicapées.

Si vous connaissez des personnes handicapées qui ont besoin d'un «coup de pouce», n'hésitez pas à nous contacter : laylamilletunsourires@outlook.fr ou au 4 Bas-Juzan à Notre-Dame-de-Grâce - 44530 Guenrouët.

Sébastien MILLET, Président

Envie d'une balade à vélo en famille, entre amis … tous embarqués dans l'aventure sur les sentiers.

Un vélo triporteur de fauteuil roulant acheté par l'association est prêté selon les disponibilités et avec une convention de mise à disposition de matériel …

Pour modalités et autres renseignements …
Contact :
laylamilletunsourires@outlook.fr

LAYLA-MILL'ET UN SOURIRES
4, Le Bas-Juzan
44530 GUENROUËT

Page Facebook : Layla Mill'etunsourires

L'association
« LAYLA-MILL'ET UN SOURIRES »
a pour but l'accompagnement de personnes en situation de handicap
pour leur épanouissement et le bien-être.

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901, publiée au journal officiel de la République Française du 02 décembre 2017.

Rugby Club
Grâce-Guenrouët

M6 - M8 - M10 - M12 - Babys (de 4 à 5 ans)

Entraînements : mercredi de 14 h 30 à 16 h
Éducateurs/Encadrants : Alain PERRAY - Michel RIOU - Dominique LELEU - Olivier GUEGUEN - André LUCAS - Christophe TOMNET

M14 :

Entraînements : mercredi soir de 18 h à 19 h 30 et le samedi matin de 10 h à 11 h 30
Éducateur : Thomas CARZUNEL
Encadrement : Olivier DUTEIL
Renseignements : *edr.rcgg@gmail.com*

Catégories 16/18 :

Entraînements : mercredi et Vendredi de 19 h à 20 h 30
Entraîneurs:DavidDESMARECAUX(**0633380473**)
Georges IZEL (**06 66 34 70 75**)
Encadrement : Jeremy CHETOUANE
Renseignements : *domhumbert@orange.fr*

Seniors

La Catégorie Séniors est encadrée par Georges IZEL, entraîneur principal. L'équipe Séniors évolue en Série Territoriale.
Renseignements : Georges IZEL (**06 66 34 70 75**)

Nouvelles pratiques :

Ouvert à tous et TOUTES.
C'est une découverte du rugby sans plaquage, simplement toucher, mais physique car rapide. L'entraînement a lieu le vendredi soir de 20 h à 21 h 30.
Responsable : Muriel LEROUX.

Tournoi des P'TITS BLEUS
le 12 Mai 2019

Tournoi Yvan MAILLARD
le 8 Juin 2019
Tournoi de rugby à 5, sans plaquage, juste à Toucher et OUVERT À TOUS, TOUT ÂGE, LICENCIÉS OU NON LICENCIÉS, Tournoi couvert par les assurances FFR.

Renseignements :
Colas Dany (Présidente) - **06 76 00 74 27**
domhumbert@orange.fr - http://rcgraceguenrouet.fr/

Union Sportive Guérinoise
Saison 2018-2019

L'US Guérinoise poursuit cette année la politique qui a été engagée maintenant il y a deux ans, à savoir mettre l'accent tout particulièrement sur les catégories jeunes qui bien évidemment sont l'avenir de notre club.

Cette année, nous avons donc des équipes estampillées US Guérinoise dans les catégories football à 3 (moins de 7 ans), football à 5 (moins de 8 et 9 ans) et football à 8 (de moins de 10 ans à moins de 13 ans). Les jeunes évoluant dans les catégories supérieures (de moins de 14 ans à moins de 18 ans) évoluent dans le groupement jeunes qui regroupe les clubs de Campbon, Quilly–Sainte-Anne-sur-Brivet et La Chapelle-Launay.

Afin de pouvoir continuer à former nos jeunes, nous travaillons maintenant avec deux entraîneurs diplômés : Michel PLUCHON et Kevin CARTIER.

Michel et Kevin s'occupent exclusivement des catégories 100 % US Guérinoise et dispensent deux entraînements par semaine pour les catégories U10 à U13. Les retours que nous avons à la fois des enfants et des parents sont très positifs. Cela valide nos choix et nous conforte à continuer dans cette voie.

Pour finir sur les catégories jeunes, nous avons actuellement 83 jeunes d'inscrits au club.

Au niveau des seniors, après quelques saisons difficiles, notre équipe fanion remonte maintenant la pente. Les dirigeants en charge de l'équipe notent un meilleur investissement (aux entraînements et lors de matchs). Nous devrions pouvoir nous maintenir en 4ème division cette année et pourquoi pas, penser à préparer une montée pour l'échelon supérieur.

Cette année nous allons organiser 3 événements majeurs d'ici la fin de la saison.

Nous allons organiser un repas du club qui se tiendra vraisemblablement fin Mars. La date exacte sera communiquée à tous les joueurs, dirigeants et supporters très prochainement. N'hésitez pas à venir nombreux à cet événement qui se tiendra à la salle polyvalente de Notre-Dame-de-Grâce.

Le 1er Juin prochain, nous organiserons notre troisième tournoi jeunes pour les catégories U10 à U13. Ce tournoi verra, comme l'an passé, plus de 300 enfants regroupés au stade municipal pour une journée ludique et sportive.

Cette année, nous ferons également notre deuxième tournoi de sixte senior/vétéran le Samedi 29 Juin au stade municipal. Un maximum de 16 équipes seront inscrites à ce tournoi qui se déroule dans un état d'esprit très bon enfant et où il règne une ambiance festive tout au long de la journée.

Pour la saison actuelle, l'US Guérinoise totalise 152 licenciés (joueurs et dirigeants) mais il n'est jamais trop tard pour s'inscrire et même si la saison est bien avancée, vous pouvez toujours récupérer des demandes de licences sur notre site internet : usguerinoise.fr

Le bureau de l'US Guérinoise

Les Sapeurs Pompiers de Guenrouët

Nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019 et pour remercier l'ensemble des populations de nos secteurs de calendriers pour l'accueil fait aux sapeurs-pompiers lors de leurs passages.

Le début de cette nouvelle année a été marqué par notre traditionnelle Sainte-Barbe qui fut l'occasion de fêter, en présence de nos camarades pompiers Allemands du centre de Dorhgaul, les 70 ans de la création du corps des sapeurs-pompiers de Guenrouët.

Cette Sainte-Barbe, chargée d'émotion et de souvenirs, a été marquée par un défilé ou l'on pouvait voir en tête de cortège, le Dodge, premier véhicule du centre, conduit par un ancien pompier, suivi de près par une garde au drapeau avec le premier drapeau du centre, porté par d'anciens pompiers en tenues d'époque.

Nous avons eu la joie et le plaisir d'accueillir M. Émile ROBERT, l'unique survivant de la création du centre.

Lors des traditionnels discours, on pouvait en profiter pour admirer l'exposition qui retraçait les 70 ans du centre de secours, donc profitons-en pour faire un petit page d'histoire :

Créé le 24 septembre 1949, 24 sapeurs-pompiers travaillant sur la commune et sous la Houlette du Sous-Lieutenant Victor OLIVIER (grand père du Lieutenant Jérôme OLIVIER actuel chef de centre) se sont lancés dans l'aventure, aujourd'hui 155 sapeurs ont participé à écrire l'histoire de ce centre de secours.

7 chefs de centre se sont succédé, dont Edmond GUILLET qui fut le 2ème chef de centre et qui est décédé cette année.

Les débuts de l'activité se feront dans une grange qui a priori se trouvait là où est l'actuelle maison de retraite. En 1952, déménagement du centre de secours dans un local attenant à l'ancienne mairie, avec 1 portail, où sont garés la motopompe, le Dodge, qui tracte la motopompe et transporte des tuyaux.

En 1976, arrivée du premier VSAB (véhicule de secours aux asphyxiés et blessés).

Dans les années 1980, arrivée du REHAU, véhicule de lutte contre les feux de végétations, qui a été ramené de CHAMBERY par la route, par le chef de centre de l'époque, Edmond GUILLET, parti en train le chercher.

En 1985, déménagement du centre de secours vers le 17 Rue du Moulin de la Justice, qui est l'actuel centre de secours, route de Saint-Gildas-des-Bois.

En 2001, départementalisation : les compétences et la gestion des secours sont transférées de la commune vers le département.

Avant de fermer cette page d'histoire, nous remercions les pompiers actifs et retraités qui ont préparé l'exposition que vous avez pu admirer pendant la semaine qui a précédé la Sainte-Barbe et, également, aux personnes qui ont remis en état le Dodge pour le défilé.

Nous en profitons pour lancer un appel aux personnes qui ont, vers eux, des photos ou autres objets et documents sur les pompiers de Guenrouët, nous sommes preneurs.

Cette Sainte-Barbe fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur 2 sapeurs-pompiers qui ont décidé de stopper leur activité cette année.

Notre camarade Didier LEMERT, qui servi avec honneur, fierté et investissement pendant 27 années la population et notre camarade Cédric CAUX, arrivé par voie de mutation en 2006 de Blain et pleinement investi pendant 21 années, se sont vu remettre la médaille de la ville par M. Le Maire sous des applaudissements fournis et chargés d'émotions et de symboles.

Concernant les événements à venir, comme la première édition de 18 en Fury a satisfait grand nombre de participants et organisateurs, nous en avons déjà programmé la deuxième édition. Cette course d'obstacles d'environs 7 kms aura lieu comme l'année dernière sur le site de Saint-Clair le 9 juin 2019. On vous y attend nombreux.

Avant de conclure, nous profitons de l'occasion pour rappeler que nous recrutons toujours.

Toute personne désirant s'informer sur comment devenir sapeur-pompier volontaire peut se présenter au centre de secours le vendredi soir à partir de 19 h lors des changements d'équipes ou contacter le Lieutenant Jérôme TILLARD en charge du recrutement.

Renseignements :
06 82 49 02 89

© Rémi Valais Production

Collectif Organisation Événements et Foires

Le COEF organise, chaque année, deux importantes animations sur la commune de Guenrouët. Ces deux animations ne sont possibles que grâce aux services de la Mairie, aux bénévoles venus d'autres associations ainsi qu'à nos divers sponsors. Nous les remercions tous pour leur aide.

Marché de Noël

46 exposants se sont installés le premier week-end de décembre. En raison des conditions météo très mauvaises, nous n'avons, malheureusement, pas pu vous proposer nos animations habituelles en extérieur. Le public s'est, malgré tout, déplacé et le Père Noël a reçu la visite de nombreux enfants pour une photo souvenir.

Notre prochain Marché de Noël 2019
se tiendra les 30 novembre et 1er décembre.

Foire de Printemps

Ce sera la 9e édition. Elle se déroulera les 18 et 19 mai 2019, toujours sur le superbe site du camping Saint-Clair. L'ARTISANAT sera mis à l'honneur.

La foire est l'occasion de proposer une vitrine à toutes les entreprises quelles qu'elles soient. Artisans ou pas, tous y ont leur place.

Environ 150 exposants seront installés sous chapiteaux ou en extérieur. Ils vous feront découvrir tout leur savoir-faire. Nous rappelons qu'un tarif préférentiel est appliqué aux entreprises guérinoises qui désirent exposer.

Nos animations se feront au profit d'une association. Cette année, nous avons choisi d'aider une association locale **« Leila Mill'et un Sourires »** (Jérôme MILLET).

Des emplacements sont offerts à toutes les associations guérinoises qui souhaitent présenter leurs diverses activités.

« Les compagnons du Devoir et du Tour de France » seront nos invités et ils feront des démonstrations de leur art.

Si vous désirez rejoindre le COEF, il vous suffit de laisser un message à l'adresse mail suivante : coef798@gmail.com ou sur notre page .

Le bureau

© Rémi Valais Production

Comité des Fêtes

de Notre-Dame-de-Grâce

En cette période propice aux vœux, le Comité des Fêtes de Notre-Dame-de-Grâce vous offre les siens pour cette nouvelle année 2019.

La dernière activité, pour notre association, aura été la préparation et le déroulement du Téléthon.

Cette année, et malgré un enthousiasme toujours présent, la météo ne nous a malheureusement pas aidés.

On a pu dénombrer un total de 81 coureurs et 67 marcheurs prêts à braver le mauvais temps au profit de cet événement.

Le cumul de toutes les animations (présence des Vanniers avec vente de fleurs, inscription pour la course, tenue d'un bar, vente de pains cuits dans différents fours du village et dons supplémentaires) permet toutefois de faire un chèque d'un peu plus de 2 000 euros au profit du Téléthon.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine avec, nous l'espérons, un temps plus clément.

Il nous faut désormais préparer notre Assemblée Générale, qui se déroulera le 18 janvier, à l'issue de laquelle nous offrirons la Galette des Rois à tous nos bénévoles. Une restructuration de notre bureau est envisagée et nous sommes, plus que jamais, à la recherche de nouveaux bénévoles.

N'hésitez pas, si comme nous, vous avez envie de participer à l'animation de votre commune, à venir nous rencontrer pour prendre des renseignements.

Bien amicalement.

Le Président Y. Masson

Agenda des Fêtes et Manifestations

Février			
Mercredi	20	Mardi gras	Bibliothèque
Mars			
Samedi	2	Spectacle tout public dès 5 ans	Bibliothèque
Samedi	2	Repas des chasseurs	Société de Chasse Guenrouët
Samedi	5	Spéciale Mardi Gras	Bibliothèque
Samedi	16	Porte ouverte avec Animations et Spectacle	Bibliothèque
Mercredi	20	Loto	Foyer de l'Amitié
Samedi	30	Fest-noz	Danse et Musique Traditionnelle guérinoise
Avril			
Mardi	9	Collecte du Don du Sang, salle culturelle	Don du Sang Plessé-Guenrouët
Dimanche	13	Repas à thème «Colombo de porc » Soirée dansante	Layla Mil'et'Un Sourires
Mercredi	17	Atelier enfants récup	Bibliothèque
Samedi	27	Festival de rue	L'Art dans l'Air
Dimanche	28	Courses cyclistes «Trophée Millet»	Cyclo club Loire et Sillon
Mai			
Dimanche	5	Concours de Tir à l'Arc	Archers Guérinois
Mercredi	8	Commémoration 1945	Municipalité
Dimanche	12	Tournoi des «P'tits Bleus »	Rugby Club Grâce Guenrouët
Samedi et dimanche	11 12	Ball-trap	Association de chasse du Cougou
dimanche	19	Vide-greniers Notre-Dame-de-Grâce	École de La Lune Bleue
Samedi et dimanche	19 20	Foire du Printemps	COEF
Mardi	21	Musiconte	Bibliothèque
Samedi	25	Atelier adultes Déco nature	Bibliothèque
Juin			
Samedi	1	Tournoi jeunes	US Guérinoise
Samedi	1	Feu de la Saint Jean, balade gourmande semi-nocturne	Comité des Fête Notre-Dame-de-Grâce
Samedi	8	Tournoi Yvan MAILLARD	Rugby Club Grâce Guenrouët
Dimanche	9	18 en Fury (Course d'obstacles)	Amicale des sapeurs pompiers
Dimanche	9	Vide-greniers	Amicale laïque des Trois Chênes
Vendredi	14	Inauguration Expo RFA-Descente douce	Municipalité
Samedi	15	Concours de pétanque	UGS Pétanque
Samedi et dimanche	15 16	Rassemblement véhicules rétro	Association Port Saint-Clair
Samedi	22	Fête de l'école Sainte Marie et repas	OGEC
Samedi	29	Kermesse de l'école de La Lune Bleue	Amicale Laïque de La Lune Bleue
Samedi	29	Tournoi de sixte (Seniors-vétérans)	US Guérinoise
Dimanche	30	Thé dansant – salle polyvalente	Foyer de l'Amitié

Création kaydea www.kaydea.fr
IMPRIMVERT imprimé avec des encres végétales.